



Ateliers et sous-groupes des assises des outre-mer en Martinique

Atelier n° 1 : Favoriser l'esprit d'entreprendre et l'émergence de jeunes talents au service de la croissance économique et de l'emploi durables

Présidence : M. Philippe JOCK, président de la CCIM

Cet atelier traitera en priorité des problématiques de la création d'activités et de l'attractivité, de l'emploi et de la formation. Il s'agira aussi de formuler des propositions de nature à renforcer l'attractivité de la Martinique. Cet atelier donnera lieu à trois sous-groupes :

- repenser l'entrepreneuriat et promouvoir l'attractivité

Présidence : Mme Céline ROSE, présidente de la CPME

- provoquer une rupture positive en faveur de l'emploi

Présidence : M. Yan MONPLAISIR, 1^{er} vice-président de l'assemblée de Martinique

- placer la formation en levier n°1 de l'amélioration des performances.

Présidence : Mme Sylvia SAITHOOTHANE, conseillère exécutive

Atelier n°2 : Dynamiser les secteurs porteurs de l'économie martiniquaise

Présidence : Mme Marinette TORPILLE, conseillère exécutive

Cet atelier traitera en priorité du développement des trois filières définies comme prioritaires dans le schéma territorial de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII) : agriculture et agro-transformation, économie bleue et tourisme. Il apparaît important de traiter d'autres filières en devenir, telles que le numérique et le BTP. Cet atelier donnera lieu à quatre sous-groupes :

- exploiter tout le potentiel de l'agro-environnement

Présidence : M. Louis-Daniel BERTOME, président de la chambre d'agriculture, et M. Hervé TOUSSAY, président de l'AMPI

- se tourner vers la mer

Présidence : M. Emmanuel LISE, président du cluster maritime de la Martinique

- s'engager dans un tourisme durable

Présidence : M. Miguel LAVENTURE, conseiller exécutif

- ne pas négliger les autres filières en devenir (dont le BTP et le numérique, etc.)

Présidence : M. Alexandre VENTADOUR, président de Complay, cabinet de conseil en digital

Atelier n° 3 : Développer un cadre de vie respectueux de l'environnement et de la biodiversité et en tirer parti

Présidence : Mme Marie-France TOUL, président du comité de l'eau et de la biodiversité

Cet atelier s'attachera à formuler des propositions de nature à améliorer la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans le développement économique mais aussi dans la vie quotidienne. Cette « Martinique (encore plus) durable » devra constituer un attrait supplémentaire pour le territoire. Cet atelier donnera lieu à trois sous-groupes :

- Déployer les alternatives aux énergies fossiles

Présidence : M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, président de la commission développement durable, environnement, énergie, risques naturels et technologiques à l'assemblée de Martinique

- Mieux prendre en compte la dimension environnementale dans le développement économique et au quotidien et tirer parti des atouts de la biodiversité

Présidence : M. Louis BOUTRIN, conseiller exécutif

- Proposer un cadre de vie durable (urbanisme, aménagement, logement, transports)

Présidence : M. Yvan SOBESKY, directeur général de l'établissement public foncier

Atelier n°4 : Favoriser le bien-être et l'épanouissement de la population martiniquaise

Présidence : M. Louis-Félix OZIER-LAFONTAINE

Cet atelier abordera les questions de santé et de prise en charge médico-sociale des populations, celles du vieillissement. Il traitera aussi de l'intégration de la jeunesse au sein de la société. L'atelier traitera enfin de l'accès de tous et partout à la culture et au patrimoine. Les enjeux liés à la pratique du sport seront évoqués à l'occasion de ces travaux. Cet atelier donnera lieu à quatre sous-groupes :

- améliorer la qualité et l'accès aux soins et la prise en charge médico-sociale

Présidence : M. Francis CAROLE, conseiller exécutif

- prendre en charge le vieillissement de la population et en faire un atout

Présidence : Mme Josiane PINVILLE, présidente de la commission insertion, économie sociale et solidaire à l'assemblée de Martinique

- placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise

Présidence : M. Roger CANTACUZENE, sociologue et docteur en politique publique

- favoriser l'accès à la culture et valoriser le patrimoine, pour toute la population et partout sur le territoire

Présidence : Mme Christiane EMMANUEL, présidente de la commission culture, identité et patrimoine à l'assemblée de Martinique

Atelier n° 5 : Vivre en toute sécurité

Présidence : Professeur Louis JEHEL, Chef du service de psychiatrie et de psychologie médicale, psychotraumatologie et addictologie du CHU de Martinique

Cet atelier abordera la sécurité sous ses différents aspects. Il traitera de la résilience aux risques naturels et sera l'occasion de tirer toutes les leçons des trois cyclones consécutifs de septembre dernier et de dégager des pistes d'effort pour l'avenir. Les perspectives de création d'activités économiques viables en lien avec la problématique des risques naturels (en particulier en terme de prévention) pourront également être évoquées. L'atelier abordera aussi la problématique de la sécurité routière, qui constitue un enjeu majeur. Cet atelier donnera lieu à deux sous-groupes :

- Renforcer la prévention, la préparation et la culture de crise contre les risques naturels

Présidence : M. Valère CASCA, président de l'association des secouristes martiniquais

- Placer la sécurité routière comme enjeu prioritaire

Présidence : M. Johan HELOÏSE, pilote automobile et parrain de la sécurité routière

Atelier n° 6 : Faire de l'international un pilier du développement économique, social, humain et culturel de la Martinique

Présidence : Mme Marie-Line LESDEMA, présidente de la commission affaires européennes et coopération à l'assemblée de Martinique, et M. Philippe ARDANAZ, ambassadeur de France auprès des pays de l'OECO et de la Barbade

Cet atelier a pour objectif d'aborder de façon transversale l'ensemble des enjeux de l'ouverture de la Martinique à l'international : économiques, politiques, sociaux et culturels. Il est essentiel d'aborder cette question compte tenu de son caractère prioritaire pour l'insertion de la Martinique au prioritairement sein de son bassin de vie et dans le monde.